

- Le présent plan établit la disposition générale de l'appartement. Il est susceptible d'adaptations techniques, dimensionnelles, depuis la base du PERMIS DE CONSTRUIRE, afin de répondre aux contraintes techniques induites des études d'exécutions.  
 - Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement.  
 - Les équipements ménagers ( LL, LV, R\*, ... ) ainsi que le mobilier ne sont pas fournis.  
 - La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard

<b>F+ALL V</b> Fenêtre + Allège vitrée	<b>LV</b> Lave Vaisselle	<b>R*</b> Réfrigérateur	Gaine technique
<b>F</b> Fenêtre	<b>LL</b> Lave Linge	<b>C-F</b> Cuisson - Four	Tableau Electrique
<b>BC</b> Baie Couissante	<b>SL</b> Sèche Linge	<b>PL</b> Placard + aménagé	<b>PAC</b> Pompe à chaleur

" RESIDENCE OPALINE "



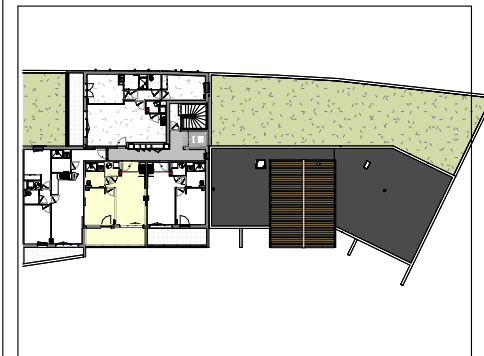
BÂT.	ETAGE	N° LOT	TYPE
E	R+4	E402	T2

R+4  
Extérieure

Balcon	11.23 m <sup>2</sup>
	11.23 m <sup>2</sup>

Habitable

Pièce de vie	20.67 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.98 m <sup>2</sup>
S.d'eau-WC	4.75 m <sup>2</sup>
Placard T	2.28 m <sup>2</sup>
	39.68 m <sup>2</sup>



PLAN DE VENTE

Date : 19/02/2026

Indice :